RÉSULTATS DES ENQUÊTES RÉGIONALES







POUR MIEUX S'ORGANISER ET SE DÉVELOPPER, PARTAGEONS NOS ENJEUX ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS!

Les réseaux des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire et de France Active se sont rapprochés pour porter ensemble un projet d'observation de la santé économique et financière des acteurs de l'ESS (association, coopérative, fondation et mutuelle) dans le but de mieux connaitre leur modèle économique, de développer la connaissance sur les mutations en cours et d'être capable de les aider à s'adapter.

Partant du constat que les données disponibles sous l'angle économique et financier sont insuffisantes, non-homogènes et dispersées, nous nous sommes adressés directement aux entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, région par région, afin de pouvoir exploiter localement les résultats de l'enquête. Pendant le mois de l'ESS, les dirigeants de trois régions pilotes, **Limousin**, **Nord-Pas de Calais** et **Rhône-Alpes** ont été invités à répondre à notre questionnaire.

Alsace

Aquitaine

Auvergne

Basse-Normandie

Bourgogne

Bretagne

Centre

Champagne-Ardenne

Corse

Franche-Comté

Guadeloupe

Guyane

Haute-Normandie

Île-de-France

La Réunion

Languedoc-Roussillon

Limousin

Lorraine

Martinique

Mayotte

Midi-Pyrénées

Nord-Pas de Calais

Pays de la Loire

Picardie

Poitou-Charentes

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rhône-Alpes









PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Cette note présente de manière synthétique les principaux résultats consolidés¹.

Objectif de l'enquête

Les modèles économiques et les difficultés financières des structures de l'Économie Sociale et Solidaire demeurent relativement méconnus. L'absence de statistiques chiffrées régulières accentue cette méconnaissance. Cette enquête a donc pour objectif d'évaluer globalement la situation économique et financière des trois échantillons ainsi que d'émettre des hypothèses sur leurs principales difficultés avec des focus régionaux ou par statut selon la pertinence.

Avant d'entrer dans la présentation de cette photographie du secteur, nous souhaitions adresser collectivement nos remerciements aux participants de l'enquête pour leur témoignage et leur confiance. Avec une saisie simplifiée du compte de résultat sur les deux derniers exercices complétée par un questionnaire composé d'une trentaine de sollicitations, cette collecte donnera un outil à forte valeur ajoutée pour accompagner et financer les mutations économiques des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire.

Méthodologie

L'enquête a été menée en Limousin, Nord-Pas de Calais et Rhône-Alpes, avec l'objectif de toucher 1% des acteurs Économie Sociale et Solidaire.

Construction du questionnaire et constitution de l'échantillon

Le protocole d'étude et le questionnaire ont été réalisés par l'équipe du Centre de ressources DLA Financement dans le cadre d'un travail collaboratif avec le groupe de travail « observatoire » du CNCRES et des comités de pilotage

régionaux mis en place par les CRESS et les fonds territoriaux France Active des trois régions pilotes.

Cette animation régionale de l'étude a permis de préparer l'arrivée de l'enquête dans les territoires afin de constituer un échantillon représentatif par département ainsi que par statut, taille, secteur d'activité et âge de la structure. Le présent document est issu d'un diagnostic partagé suite à une présentation des analyses brutes dans les trois comités régionaux constitués pour l'occasion.

Une enquête en ligne

L'enquête s'est déroulée autour du « mois de l'ESS » de fin octobre à fin décembre 2013 sur la base d'un questionnaire adressé par voie électronique. Les répondants étaient invités à renseigner des questions portant sur les indicateurs suivants : profil de la structure, ressources humaines, matérielles et financières, fiscalité, relation avec les partenaires, état des besoins de financement et perception de l'évolution du financement.

Les répondants

401 dirigeants ont répondu à l'enquête. Après retraitement et contrôle de la cohérence, nous retiendrons 395 structures. La taille de l'échantillon ne permettant pas de décrire avec précision la réalité de chacun des secteurs, les résultats sont à prendre avec toutes les précautions d'usage.

Le traitement des données

Un premier traitement des données permet de présenter succinctement les modèles économiques des participants. Les résultats ont été croisés avec la taille, l'âge et les secteurs d'activité pour affiner l'analyse.

Ces enquêtes en région n'auraient pas été possibles sans l'implication et la vigilance du réseau des CRES(S), de France Active, et de leurs partenaires locaux.

Comité Limousin

Arton ADAMCHUK (Crédit Coopératif), Marie-Laure BREGERE (Département 87), Sylvie CHAPPELET (Région Limousin), Pierre COLOMBET (CDC Limousin), Benjamin COLY (CRESS Limousin), Régis FOSSATI (Région Limousin), Anaël GABERSEK (DLA Corrèze), Xavier GASQUET (URSCOP Limousin), Karine GESLIN (DLA 87), Thierry GONCALVES (Airelle Corrèze), Guy MARSAUD (Limousin Actif), Valérie MARIN (Conseil Général 19), Véronique MARTIN (France Active), Michel PAUTOU (CEPAL), Martine PEJOINE (Limousin Actif), Francis PONTEGNIE (EDF), Denis RAFFY (Pépinière Saint-Junien), François RAYSSE (Crédit Mutuel), Jean-Marie ROUILLET (Limousin Actif),

Comité Nord-Pas de Calais

Benoit BARA (Pas-de-Calais Actif), Sylvie CAPON, (Crédit Coopératif), Dominique CREPEL (CRESS Nord-Pas de Calais), Hugues DENIELE (Caisse d'épargne), Antoine DETOURNE (CRESS Nord-Pas de Calais), Nicolas DUHAMEL (Région Nord-Pas de Calais), Jean-Marc FLORIN (URSCOP Nord-Pas de Calais), Isabelle GHORIS (Départment 62), Derick LECLERCQ (Département 62), Adrien LEPEE (Département 59), Véronique MANGEOT (CRESS Nord-Pas de Calais), Véronique MARTIN (France Active), Mélanie MONTON (Nord Actif), Charlotte PEYTAVIT (Région Nord-Pas de Calais)

Comité Rhône-Alpes

Julie ANDRE (CRESS Rhône-Alpes), Pauline BEGRAND (Mouvement Associatif Rhône-Alpes, ex-CPCA), Sylvie BILLES / Coralie MARCELLO (Agglo du Pays Voironnais), Jean-Claude BOCHATON (DIRECCTE), Emilie BONNIVARD (CDC Rhône-Alpes), Sylvain BRUN (CRESS Rhône-Alpes), Marie-Cécile DEMODE (URSCOP Rhône-Alpes), Sylvie JACQUIN (MIFE Loire sud - Saint Etienne metropole), Laurence LOPEZ (Département 38), Michel MACHICOANE (Mouvement Associatif Rhône-Alpes, ex-CPCA), Philippe MARTIN (Caisse d'épargne), Véronique MARTIN (France Active), Sandrine PERNETTE (Région Rhône-Alpes), Bernadette SOZET (Rhône-Alpes Active), Marianne TARDY (Rhône-Alpes Active), Elizabeth WEBB (Région Rhône-Alpes)

PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON



78 % SONT DES ASSOCIATIONS

16 % SONT DES COOPÉRATIVES

SONT DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES,
MUTUELLES OU FONDATIONS

26 %
SONT DES STRUCTURES
INTERVENANT D'ABORD À L'ÉCHELLE
DE LEUR AGGLOMÉRATION

25 %
VISENT LA COUVERTURE
DES BESOINS RÉGIONAUX

Représentativité de l'échantillon

Jéchantillon est composé à 78 % d'associations et 16 % de coopératives. Les autres répondants peuvent être de sociétés commerciales, du champ principalement de l'Insertion par l'Activité Economique, ainsi que, beaucoup plus à la marge, des mutuelles et fondations. Pour ces dernières, l'échantillon, trop faible, ne permet pas d'exploiter les questionnaires reçus.

La représentation des intervenants dans l'action sociale et des services à la personne est conforme aux données disponibles, de même que celles des acteurs du développement économique et rural, les accompagnateurs à l'emploi, ou encore les activités autour de l'environnement ou de l'animation culturelle et socio-culturelle. Pour s'en assurer, l'échantillon a été comparé avec les données INSEE CLAP 2011 utilisées par le réseau des observatoires des CRES(S) ainsi que la récente livraison de « Paysage associatif » par le laboratoire MATISSE-CNRS.

Au niveau géographique

Les questionnaires récoltés représentent 1.1% des effectifs régionaux.

EFFECTIF ESS PAR RÉGION (TOTAL INSEE CLAP 2011 - ENQUÊTÉS 2013)



Les structures répondantes œuvrent sur les territoires : les dirigeants de l'ESS, en particulier les coopératives, agissent au niveau national pour seulement 7,3 % d'entre eux et européen et international pour 2 %. On peut avancer que c'est l'activité qui détermine prioritairement la zone couverte mais la configuration du territoire joue elle-même un rôle. Si, au consolidé des trois régions, aucune échelle d'intervention ne semble privilégiée, on constate, région par région, des différences marquées : en Limousin, les répondants veillent d'abord à leur implantation rurale (32 %), en Nord-Pas de Calais les structures ont vocation à couvrir les besoins des deux départements (intervention régionale à 35 %), tandis que les répondants se focalisent en

Rhône-Alpes sur un seul département (34 %). À contrario de ces stratégies « extensives », un second profil se dessine dans l'enquête : les acteurs de la « très grande proximité ». L'agglomération constitue l'échelle citée en second lieu en Nord-Pas de Calais et Rhône-Alpes (respectivement 34 % et 24 %) et correspond au quotidien de 19 % des répondants limousins.

Nous avons également été attentifs à la correspondance entre les réalités d'établissements des structures par département et la dispersion de notre échantillon au sein de chaque région.

Rhône-Alpes

PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON PAR DÉPARTEMENT EN RHÔNE-ALPES

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE DONNÉES INSEE-CLAP 2011 9 % (19) AIN 9 % (2052) AIN 4 % (8) ARDÈCHE 6 % (1545) **ARDÈCHE** 10 % (22) DRÔME 10 % (2310) DRÔME 16 % (35) ISÈRE 18 % (4363) ISÈRE 19 % (40) 12 % (2894) LOIRE LOIRE 23 % (49) RHÔNE 28 % (6713) RHÔNE 8 % (16) SAVOIE 7 % (1742) SAVOIE II % (II) HAUTE-SAVOIE 10 % (2418) HAUTE-SAVOIE

Poids économique

Les relais de communication ont orienté notre enquête vers les entreprises de l'ESS les plus dynamiques. Les structures qui salarient plus de 20 ETP sont surreprésentés dans notre échantillon (28 % contre 13 % observés au niveau national). Inversement dans 41 % des réponses, la

structure emploie au maximum 5 ETP contre 64 % observés au niveau national. La fonction employeur médiane des répondants s'établit autour de 9 ETP (Equivalent Temps Plein) pour les associations et 5 ETP s'agissant des coopératives.

BUDGET 2012 DES RÉPONDANTS PAR RÉGION (TOTAL DES PRODUITS)

	CONSOLIDE	NISOONIT	NORD.PAS DE CALAIS	RHÔNE. ALPES	CONSOLIDE
		Coopératives			
Nbre de répondants	290	43	90	157	43
Budget moyen	2 000 K€	350 K€	2 500 K€	2 000 K€	I 500 K€
Budget médian	430 K€	276 K€	500 K€	450 K€	500 K€
Budget minumum	120€	120€	600€	2 050 €	10 000 K
Budget maximum	85 000 K€	2 000 K€	80 000 K€	85 000 K€	9 800 K€

S'agissant des données comptables, nous avons privilégié une interprétation des données récoltées via les résultats médians afin de neutraliser l'impact des très grandes structures présentes dans l'échantillon. A ce stade de la présentation de l'échantillon, nous avons conservé les réponses des associations non-employeuses : elles ont été écartées pour la suite de l'observation.

Les budgets médians des associations sont en rapport avec leurs réponses concernant les échelles d'intervention : en Limousin, l'intervention rurale des associations est synonyme de structures légères.

SITUATION ÉCONOMIQUE



53 %

DES RÉPONDANTS INDIQUENT QU'AU MOINS UN DE LEUR FINANCEUR A BAISSÉ SA CONTRIBUTION ENTRE LES DEUX DERNIERS EXERCICES

41 %

DES STRUCTURES BÉNÉFICIENT AU MOINS D'UNE CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIES

40 %

DE NOTRE ÉCHANTILLON A RÉPONDU À UN MARCHÉ PUBLIC

1/4

DES ASSOCIATIONS RÉALISENT PLUS DE 70 % DE LEUR BUDGET À PARTIR DE RECETTES D'ACTIVITÉ

Détail des ressources

es associations construisent leur budget à partir de cinq types de ressources : le bénévolat, les cotisations, le subventionnement public et privé (don et mécénat) ainsi que les ressources générées par l'activité. Cette hybridation des ressources est fortement liée aux objectifs poursuivis et s'observe par nature d'activité, âge et taille. S'agissant des coopératives, le principe économique central de ces entreprises est l'autonomie de gestion : leurs ressources sont en conséquence générées par l'activité.

Les mutations économiques récentes ont beaucoup fait évoluer les postulats portés par les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire : l'entrepreneuriat et la mission d'utilité sociale se cherchent et se rencontrent ! L'enquête permet d'observer le poids de chacune des ressources mobilisées par les répondants, en fonction de leur date de création, de leur taille ou de leur secteur d'activité. Nous avons retenu la plus clivante, selon l'âge des structures.

ASSOCIATIONS

Les plus jeunes sont plus petites et plus flexibles : elles adaptent leur modèle en fonction des opportunités et des contraintes. L'accès aux ressources publiques est composé d'une part plus importante d'aide aux emplois.

Pour les plus anciennes, nous avons affaire à des modèles majoritairement non-marchands (au sens de l'INSEE), très liés aux politiques de l'emploi (insertion, développement économique, lutte contre la précarité). Pour les associations « historiques » (nées avant les années 80), la composition du budget montre une évolution vers des logiques de prestation (recettes d'activité) au détriment de la capacité d'initiative du secteur.

COOPERATIVES

Pour les plus jeunes, le modèle marchand intègre une part de commandes publiques liées aux activités traditionnelles des coopératives autour de la construction et du BTP.

Pour les plus anciennes, la part des ressources publiques est plus significative en raison de la présence dans l'échantillon de structures tournées vers la formation (compétences des régions).

,	CONSOLIDE	PLUS DE 10 ANS	MOINS DE 10 ANS	CONSOLIDE	PLUS DE 10 ANS	MOINS DE 10 ANS	
	4	Associations			Coopératives		
Nbre de répondants	290	195	95	43	15	28	
Budget moyen	2 M€	2.6 M€	600 K€	1.5 M€	2.7 M€	750 K€	
Budget médian	430 K€	700 K€	100 K€	500 K€	2.3 M€	276 K€	
Budget minumum	10 K€	36 K€	10 K€	10 K€	308 K€	53 K€	
Budget maximum	84 M €	84 M €	12.5 M€	9.8 M€	9.8 M€	6.8 M€	
RESSOURCES PUBLIQUES							
Subventions & commandes publiques	41 %	43 %	37 %	16 %	25 %	12 %	
Aides aux emplois	7 %	6 %	10 %	0 %	0 %		
Total	48 %	49 %	48 %	16 %	25 %	12 %	
RESSOURCES PRIVÉES							
Recettes d'activité	40 %	41 %	40 %	82 %	72 %	87 %	
Dons et mécénat	2 %	Ι%	3 %	0 %	0 %	0 %	
Cotisation	3 %	2 %	6 %	0 %	0 %	0 %	
Total	46 %	44 %	49 %	82 %	72 %	87 %	
AUTRES							
Produits exceptionnels	1.2 %	1.0 %	1.7 %	0.5 %	I %	0.4 %	
Produits financiers	0.3 %	0.4 %	0.2 %	0.2 %	0.2 %	0.2 %	
Autres Produits exploitation*	4 %	5 %	2 %	I %	I %	I %	
Total	6 %	7 %	4 %	2 %	2 %	I %	
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %%	100 %	

^{*} Les autres produits d'exploitation sont composés dans l'ESS principalement de la production immobilisée (« autoproduction ») ou stockée (en prévision d'une vente en N+I)

7

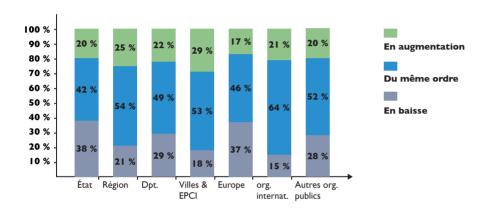
Ressources publiques : évolution et conventionnement

Principales collectivités engagées

L'État et les départements sont les premiers financeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (respectivement cités comme tels pour 57,5 % et 58,5 % de l'échantillon), puis les régions (49,9 %). L'enquête montre également la prise de compétence ESS des intercommunalités citées

comme financeur principal dans un cas sur trois. Le cumul des réponses entre elles et les communes porte leurs élus au rang des acteurs publics les plus attentifs en matière d'Économie Sociale et Solidaire.

ÉVOLUTION DES FINANCEMENTS PUBLICS SUR LES DEUX DERNIERS EXERCICES



Les répondants concernés par les financements publics sont nombreux à avoir connu une baisse de cette ressource : au total, 53 % d'entre eux indiquent qu'au moins un de leur financeur a baissé sa contribution de façon significative entre les deux derniers exercices. Les baisses les plus fréquentes concernent l'État ainsi que les financements européens et dans une moindre mesure les régions et les départements. Ces évolutions traduisent les difficultés dans lesquelles se trouvent aujourd'hui de nombreuses structures de l'Économie Sociale et Solidaire. Quelle que soit l'implantation de la structure, le montant des engagements intercommunaux sont tournés à la hausse pour 38 % des répondants, et plus précisément 35 % en Limousin, 44 % en Rhône-Alpes, 30 % en Nord-Pas de Calais.

Région par région

Les répondants ressentent davantage le retrait de l'État en Limousin (44 %) ou en Rhône-Alpes (40 %) qu'en Nord-Pas de Calais (31 %). Les structures Rhône-alpines sont en moyenne plus optimistes sur l'évolution des financements régionaux que leurs homologues en Nord-Pas de Calais (31 % à la hausse et 20 % à la baisse en Rhône-Alpes contre 20 % et 26 % en Nord-Pas de Calais). La stabilité

des engagements régionaux domine en Limousin avec en moyenne 61 % de financements du même ordre. Les perceptions sont quasiment identiques concernant les engagements des communes, départements et de l'Europe.

Si l'on compare ces moyennes générales aux moyennes par secteur d'activité, on remarque un recentrage des financements des partenaires publics sur certains secteurs en fonction de leur priorité ou de leur domaine de compétences.

Par exemple:

- >> Pour l'action sociale, les engagements des Conseils Généraux sont majoritairement stables tandis que le retrait de l'État est constaté dans un cas sur deux. La tendance observée dans les intercommunalités montre, a contrario, des engagements majoritairement à la hausse.
- >> Les acteurs du sport-loisirs ont mis en place des stratégies autour de la participation de l'usager pour faire face au recentrage des politiques sportives de l'État et des Conseils Généraux.

La subvention par la convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO)

Les CPO permettent aux structures d'avoir une visibilité à moyen terme sur le partenariat engagé avec l'État ou la collectivité. Elles peuvent être un bon indicateur d'ancrage de l'Économie Sociale et Solidaire dans les politiques publiques. C'est aussi un révélateur des choix de contractualisation des pouvoirs publics : les résultats ci-dessous sont à nuancer selon l'implantation des répondants.

41 % des structures bénéficient au moins d'une CPO (46% dans Enquête CPCA-France Active 2012). Elles représentent en volume 25 % des engagements pris par les trois Régions concernées par l'enquête, 20 % pour les 13 Départements puis 17 % pour l'État et un peu moins de 10 % pour les villes et les EPCI.

La commande publique

Les pouvoirs publics financent de plus en plus les associations dans le cadre de marchés publics et freinent ainsi l'initiative associative, souvent par méconnaissance de la règlementation européenne. Contrairement aux idées reçues, l'Europe n'interdit pas les subventions pour les associations, même pour des montants supérieurs à 200 000 €.

154 structures soit 40 % de notre échantillon ont répondu à un marché public. Elles sont 83 soit 25 % des répondants à avoir finalement remporté une commande publique. Comme dans l'enquête CPCA/France Active de 2012, ces contrats ont d'abord été signés avec les communes et les intercommunalités (43 %). Les Régions ont rejoint les Départements depuis les résultats de la présente enquête avec chacun 15 % des marchés recensés, puis l'État pour 9 %. Les structures les plus importantes sont particulièrement présentes quel que soit l'émetteur du marché public.

Ressources privées : détail et tendances constatées

Le bénévolat

En médiane, 17 bénévoles (dont 10 exerçant des fonctions de dirigeants) participent activement à la réalisation des missions des associations observées : cette contribution est valorisée en pied du compte de résultat à plus de 10 000 € pour 20% de l'échantillon associatif.

Les recettes d'activité

Il n'est pas inutile de rappeler que la participation des bénéficiaires fait partie des modèles des structures de l'Économie Sociale et Solidaire (plus de 90 % des répondants concernés). C'est même la ressource majeure pour 1/3 de l'échantillon : hors coopératives, ce sont ¼ des associations qui réalisent plus de 70 % de leur budget à partir des ventes.

L'échelle d'intervention n'est pas déterminante sauf « envergure nationale » : les prestations constituent alors près de 80 % du budget.

Les dons et le mécénat

Les tendances observées sont légèrement en deçà des données collectées par le laboratoire MATISSE-CNRS : 16 % des associations concernées dans la présente enquête contre 23 % pour « Le paysage associatif français, 2011-2012 ». Néanmoins ces chiffres rappellent que cette ressource est rare et difficile d'accès pour les projets peu visibles. La valeur des fonds récoltés demeure marginale : seulement 8 % de l'échantillon total est en capacité de réunir plus de 10 K€.

Les cotisations

L'hybridation des ressources impacte aussi le financement historique du modèle associatif : les cotisations. Pour les associations employeuses, ce volant de trésorerie n'est plus en adéquation avec les besoins générés par l'activité : ainsi, en Nord-Pas de Calais, 45 % d'entre elles n'ont pas pris la peine de renseigner ces données dans notre questionnaire (1/3 en Rhône-Alpes). S'agissant au contraire de certains profils ou types d'activité (sport-loisirs), les adhérents permettent à 8 % des associations d'apporter 10 K€ et plus au cycle d'exploitation.

Contribution à la redistribution

Différents régimes de redistribution des richesses créées cohabitent au sein de l'Économie Sociale et Solidaire. En principe, les associations relevant de la loi du 1er juillet 1901, et plus généralement les organismes sans but lucratif, ne sont pas soumises aux impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, contribution économique territoriale, TVA. En revanche, les associations deviennent passibles des impôts commerciaux dès lors qu'elles exercent une activité lucrative, et ce afin d'éviter les distorsions de la concurrence et de garantir le respect du principe d'égalité devant l'impôt.

Près de 30 % de l'Économie Sociale et Solidaire est assujetti aux impôts sur les sociétés. Si l'on s'attache à ce seul impôt commercial (hors TVA, CET et aux autres impôts commerciaux), ce résultat est analogue au secteur classique². Nous y retrouvons les coopératives et autres entreprises commerciales mais aussi 14% des associations de l'échantillon.

Nous n'avons pas examiné l'ensemble des situations possibles au regard des autres impôts et taxes (taxe d'apprentissage, taxe sur les salaires, taxe d'habitation, contribution sur les revenus locatifs, taxe sur les voitures, etc.), dont peuvent être redevables les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire³. Nous avons concentré l'exploitation des

données récoltées sur la contribution la plus systématique pour notre échantillon, la taxe sur les salaires. Cette-fois ce sont 54 % des répondants qui déclarent y être soumis⁴.

Importance du taux de non-réponse : confidentielles ou a contrario inconnues, ces données n'ont pas été communiquées par près d'un répondant sur cinq.

Pour conclure:

Cette question de l'hybridation des ressources, ces résultats confirment :

- >>> le recentrage des ressources publiques en fonction du cœur de compétence des financeurs publics ;
- >>> une année de césure pour les fonds européens : en attente des arbitrages sur la nouvelle programmation, les décideurs sociaux sont peu optimistes ;
- >>> le recours assez important des financeurs publics à la CPO d'une part, et au marché public d'autre part, avec une préférence des collectivités de proximité pour la mise en concurrence à partir d'un cahier des charges au détriment de la liberté d'initiative :
- >>> la mise en place de stratégie de diversification des ressources autour de la participation des usagers avec la contraction des financeurs publics.

^{2.} Selon le ministère de l'économie, le tiers des entreprises françaises environ relève de l'impôt sur les sociétés. http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/professionnels. impot?espld=2&pageld=prof_impot_societes&impot=IS&sfid=50

^{3.} Voir en cela Yves BLEIN, Laurent GRANDGUILLAUME, Jérôme GUEDJ, Régis JUANICO (2013), Impact de la mise en œuvre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) sur la fiscalité du secteur privé non lucratif, Paris, rapport remis au 1er Ministre.

^{4.} D'après la synthèse de ce même rapport, le montant des rentrées fiscales perçu via cette taxe a cru de 30,4% depuis 2005.

ACCÈS AU FINANCEMENT ET RELATION AVEC LA BANQUE



40 % ÉPROUVENT DES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE PLUSIEURS FOIS DANS L'ANNÉE

50 % des associations et **84** % des coopératives

ONT UN PROJET D'INVESTISSEMENT DANS LES 3 ANS

17 %

ONT TRAVERSÉ UNE SITUATION **BANCAIRE CRITIQUE EN 2013**

Insuffisance de trésorerie

st la problématique principale des coopératives observées et la troisième exprimée par les dirigeants associatifs. Par insuffisance de fonds propres, le cycle d'exploitation fonctionne à flux tendu et un accident de parcours peut occasionner des solutions couteuses en énergie comme en ressources. Cet obstacle se matérialise par des difficultés de trésorerie rencontrées plusieurs fois dans l'année pour près de la moitié de l'échantillon (40 %). Les secteurs concernés sont : le développement rural et économique ainsi que les activités culturelles. Cet indicateur est comparable à la situation des TPE, présentées par l'observatoire bpifrance. Ce dernier précise que les PME ne sont concernées qu'à 29 %5.

Résolution des difficultés de trésorerie

Pour résoudre ces difficultés, les associations interviennent d'abord sur le cycle d'exploitation : retard dans le règlement des factures et relances des créanciers (plus de la 1/2 des associations concernées), puis par des solutions de découvert à la banque (37 %) ainsi que la cession de créances type Dailly (31 %). Les associations vont ensuite chercher à rééchelonner leurs dettes sociales ou réduire leurs charges pour 1/4 d'entre elles, quitte à devoir réduire leur masse salariale (22 %). Les solutions plus pérennes comme des apports en fonds propres sont très peu utilisées (5 %). Les coopératives se tournent d'abord vers leur banque pour mobiliser un découvert mais partagent dans les mêmes proportions les autres solutions de trésorerie.

Financement des investissements

50 % des associations et 84 % des coopératives ont un projet d'investissement dans les 3 ans. Pour mettre en œuvre un nouveau projet, consolider l'existant ou renouveler un matériel, les dirigeants de l'Économie sociale et Solidaire ont besoin de ressources à long terme. Un investissement mal financé peut déstabiliser l'assise financière de la structure, et à terme, remettre en cause sa pérennité. Il est conseillé de recourir à l'emprunt bancaire pour ne pas dégrader sa trésorerie. Or pour financer leurs investissements, les associations de l'échantillon déclarent recourir d'abord à un panachage entre des solutions de subventions d'investissement publiaues (65 %) ou privées (44 %) et leurs ressources propres (58 %). Seulement 33 % des répondants utilisent l'emprunt bancaire pour compléter la ressource externe captée.

S'agissant des coopératives, le prêt classique est l'outil mobilisé à 65% de préférence aux ressources propres (52 %). En complément, le prêt alternatif représente une solution plus répandue que la subvention d'investissement (49 contre 33 %). L'enquête rappelle que les coopératives font également appel à leurs membres via l'apport en capital (33 %).

Produits bancaires utilisés

Selon l'enquête, il n'y a pas d'égalité d'accès aux produits et services bancaires, dont les recours évoluent en fonction de la taille :

- >> La majorité des très petites structures (moins de 150 K€ de budget) n'utilise aucun produit.
- >> Toutes les autres recourent aux crédits court terme (découvert bancaire, par exemple), et particulièrement lorsque le budget est compris entre 150 K€ à 500 K€ (27 %). Elles ne sont plus que 14 % lorsque le budget est supérieur à 2 M€.
- >> L'usage du crédit court terme monte à 50 % en Limousin et 42 % en Nord-Pas de Calais contre 34 % en Rhône-Alpes.
- >> Les usages évoluent concernant le crédit moyen terme (pour le renouvellement de l'outil de travail par exemple) : quel que soit la taille des structures elles sont 36 % à l'utiliser ; il est particulièrement répandu parmi les coopératives qui sont 62% à l'utiliser.
- >> Néanmoins les structures les plus importantes (à partir de 1 M€ de budget) demeurent les plus utilisatrices des crédits long terme (immobilier). Lorsque le budget dépasse les 2 M€, elles sont ¼ à rembourser un emprunt immobilier.
- >> Plus les associations sont importantes, plus elles utilisent les placements financiers : 35 % des répondants lorsque le budget dépasse 2 M€ contre 20 % pour le reste de l'échantillon. S'agissant des coopératives, les placements financiers sont utilisés par 30 % des coopératives les plus importantes contre 20 % pour le reste de l'échantillon.

Situation bancaire critique

17 % des répondants ont traversé une situation bancaire critique en 2013 : 18 % en Limousin, 25 % en Nord-Pas de Calais et 15 % en Rhône-Alpes.

On constate que les situations critiques sont plus fréquentes chez les entreprises sociales disposant d'un budget de plus de 1 M€, plus encore lorsque l'effectif ne dépasse pas 20 ETP. Ce profil correspondant à l'entrée de la gamme « acteur important », l'enquête met en lumière la nécessité de réévaluer le fonds de roulement lors d'un changement d'échelle

Pour conclure

Comme dans l'enquête CPCA/France Active de 2012, de nombreuses associations sont concernées par les difficultés de trésorerie, notamment dans certains secteurs. Pour y répondre, elles utilisent très rarement des solutions pérennes comme les apports en fonds propres ;

- >> Les petites ont plus de difficulté d'accès aux emprunts long terme ce qui peut s'expliquer par la frilosité des banquiers et par les freins culturels des dirigeants ; néanmoins le recours aux prêts à moyen terme semble acquis.
- >> Les plus importantes bénéficient d'une relation de qualité avec leur banquier et peuvent accéder aux emprunts moven et long terme.
- >> Pour investir, les associations ont encore peu le réflexe de panacher un emprunt à une subvention d'investissement pour éviter de dégrader leur trésorerie.

> Refus de la part de votre banque d'effectuer des opérations

Nord-Pas de Calais

LES SITUATIONS BANCAIRES CRITIQUES LES PLUS FRÉQUENTES **EN NORD-PAS DE CALAIS**

65.4 %

> Atteinte des limites d'autorisation de crésits (ligne de découvert, autorisation Dailly)

19,2 %

> Appels réguliers de votre banque avant d'accepter de payer une opération

15,4 % > Refus de prêt moyen/long terme

> Suppression des concours bancaires (ligne de découvet, Dailly)

15,4 %

(virement, prélèvement)

> Refus de payer les chèques/chèques rejetés

7,7 %

7,7 %

12

L'ESS DANS SON ENVIRONNEMENT



70 %

SE TOURNENT VERS LES RÉSEAUX ET FÉDÉRATIONS

35 %

MANIFESTENT UN BESOIN EN ACCOMPAGNEMENT VISANT LA « BECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT »

25 %

OPTERAIENT POUR UN
ACCOMPAGNEMENT SUR LES
FONCTIONS COMMERCIALES
(EN PREMIÈRE POSITION DU CÔTÉ DES
COOPÉRATIVES)

61 %

DES ASSOCIATIONS RETIENNENT LE MODE PONCTUEL CONTRE 18 % POUR LA MUTUALISATION D'ACTIVITÉ DURABLE

Jétude des comportements des entreprises sociales et solidaires montre que ce sont de moins en moins des entités isolées.

Au consolidé des trois régions, seuls 30 % des répondants déclarent intervenir seuls sur leur activité à l'échelle de leur territoire d'intervention (29 % en Limousin et 21 % en Nord-Pas de Calais contre 36 % en Rhône-Alpes).

Les écosystèmes d'acteurs au sein des territoires

Sans surprise, l'enquête confirme, avec quelques nuances, les représentations habituelles concernant les interactions entre entreprises classiques, Économie Sociale et Solidaire et service public.

RÉPONDANTS

Les taux de réponses montrent que les acteurs de l'ESS ne se sentent pas tous concernés par le sujet de la prestation et de la concurrence. La concurrence locale et nationale est néanmoins citée comme une contrainte par 26 % des répondants (30 % en Nord-Pas de Calais et Limousin; 20 % en Rhône-Alpes). Pour s'en démarquer, les répondants qui s'expriment sur le sujet choisissent massivement de travailler sur l'offre apportée plutôt que le public ou le prix.

	Entreprises classiques	ESS	Service public	Répondants (plusieurs réponses possibles)
Prestataire	30 %	32 %	43 %	288
Partenaire	13 %	56 %	38 %	488
Concurrentielle	49 %	41 %	13%	257

PRESTATAIRE

Lorsque les structures sont engagées dans une relation commerciale, c'est cette configuration qui est la plus hybride : les premiers clients des acteurs de l'ESS sont les collectivités mais les commandes émanent presque tout autant des entreprises sociales et solidaires comme des entreprises classiques.

PARTENAIRE

Les répondants se perçoivent par contre très nettement comme partenaires de leurs propres homologues de l'ESS au détriment des entreprises classiques.

SERVICE PUBLIC

Le service public est dans une position médiane : tour à tour, prestataires et partenaires, il peut à la marge prendre les habits du concurrent, notamment lorsque les répondants interviennent sur des champs propres au secteur médico-social.

Les formes et sujets du partenariat

Seules 11 % des structures déclarent ne pas avoir de partenaire sur leur territoire.

Dans 7 cas sur 10, l'échange a pour but de renforcer les liens avec les acteurs de son secteur d'activité. La coopéra-

tion avec des acteurs plus éloignés de son domaine d'activité dans une perspective de diversification de l'activité est néanmoins retenue par 55 % des répondants⁶.

La recherche d'une meilleure couverture des besoins sociaux est une préoccupation majeure des acteurs de l'ESS : ceci explique sans doute que les répondants soulignent à plus de 50 % que leurs recherches de partenaires visent également à apporter une complémentarité avec leurs propres canaux de diffusion.

Concernant les formes que prennent ces échanges, l'analyse des résultats montre deux profils : d'une part, la mutualisation technique, mise en commun de moyens pour réduire ces coûts et accéder à des compétences manquantes et, d'autre part, la mutualisation de projets, ponctuels ou pérennes.

Engagés dans des démarches collectives à 92 %, les responsables associatifs revendiquent une préférence pour la mutualisation technique (21 % pour l'emploi, 31 % s'agissant du matériel et 33 % à propos du partage de locaux). La mutualisation de projets s'exerce principalement sur le court terme : 61 % retiennent le mode ponctuel contre 18 % pour la mutualisation d'activité durable. Si les coopératives activent pour leur part autant des relations commerciales durables type GIE que des opérations ponctuelles (30 % à chaque fois), elles délaissent le partage de matériels (19 %) ou d'emploi (10 %). L'enquête montre également que les coopératives se développent grâce à leurs propres moyens pour 24 % d'entre elles.

Afin de soutenir ce « faire ensemble », le législateur a souhaité reconnaître une forme hybride autour de la coopération : les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE). Cette démarche initiée par le secteur, via le think tank le Labo de l'ESS, mélange des aspects techniques et

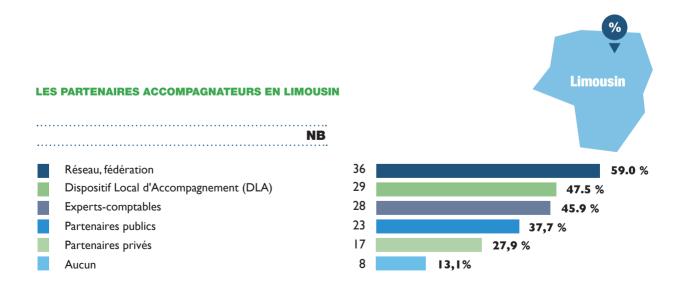
stratégiques, elle est proche d'une organisation fédérative dans la mesure où elle propose de porter un regard sur le territoire et de le mettre en action. Parier sur cette forme de collaboration permet de développer la pérennité du projet en prenant en compte la complexité environnante.

Une étude qualitative basée sur une trentaine d'entretiens est en cours dans le but d'affiner ces profils.

Les besoins d'accompagnement

Les réseaux et fédérations demeurent le premier interlocuteur vers qui les dirigeants se tournent pour trouver réponse à leurs questions (70 %). En seconde intention, l'enquête montre les liens de proximité des dirigeants de l'ESS avec leurs experts-comptables ou commissaires aux comptes (49 %). Viennent ensuite les partenaires publics et les DLA (respectivement 36 % et 34 %).

Ces accompagnateurs sont très nettement sollicités pour partager de l'information concernant la diversification des financements (57 %). Retenue par 35 % des répondants, l'entrée « Recherche et développement » peu habituelle dans le secteur, manifeste une aspiration forte des dirigeants vers davantage de prospective. Elle se place juste derrière les sujets bien repérés de la « communication » et de l'« évolution de l'activité » (chacun 41 et 37 %)7. En première position du côté des coopératives, l'accompagnement sur les fonctions commerciales est présent dans les besoins de près de 25 % des dirigeants associatifs



À propos du réseau des CRES(S)







Créé en juin 2004, le CNCRES a pour but d'animer, de promouvoir, de défendre et de représenter les Chambres Régionales de l'ESS. Il renforce leur action en élaborant des positions et des propositions communes et met en place les outils nécessaires à leur structuration et à la mutualisation de leurs actions. Depuis 2008, le CNCRES porte l'Observatoire National de l'ESS, qui publie les données de référence sur l'ESS (Atlas, études sectorielles...). Le CNCRES coordonne également le « mois de l'ESS », organisé chaque année en novembre.

Les CRES(S) sont des associations représentatives et transversales qui réunissent les acteurs de l'économie sociale (et solidaire) au sein de chaque région : les associations, les coopératives, les fondations d'entreprise de l'ESS, les mutuelles, les syndicats employeurs de l'économie sociale et selon les régions, les réseaux d'économie solidaire et de développement local. Elles axent leurs actions autour de trois grands objectifs : structurer et représenter l'ESS, accompagner le développement des entreprises et filières de l'ESS et faire connaître l'ESS.

À propos du CR-DLA Financement, un centre d'innovation et d'expérimentation

Le Centre de ressources DLA Financement porté par France Active a pour principales missions d'aider à l'adaptation de l'offre de financement aux spécificités des projets d'économie solidaire, d'appuyer et de conseiller les DLA, les réseaux et fédérations associatives, ainsi que de diffuser une culture de la gestion financière et du financement auprès des dirigeants associatifs et de leurs partenaires.

À propos du réseau France Active









France Active (www.franceactive.org) est une association loi 1901 créée en 1988. Elle a développé et fédère un réseau de Fonds territoriaux qui ont pour mission de soutenir des projets d'utilité sociale sur les territoires, en apportant aux porteurs de projets une expertise, un accès au crédit et un soutien financier (garanties sur emprunts bancaires et apports en fonds remboursables).

Les 10 fonds territoriaux France Active concernés (7 en Rhône-Alpes, 2 en Nord-Pas de Calais et 1 en Limousin) ont permis en 2013 la création ou la consolidation de plus de **7 605 emplois**, en s'engageant aux côtés de près de **2 448 porteurs de projet** pour lesquels elle a mobilisé plus de **38 142 K€** millions d'euros, dont **9 375 K€** millions dans **263 entreprises** de l'Économie Sociale et Solidaire, associations ou coopératives.

Le Centre de ressources DLA Financement est soutenu par :







